

Offre de services 2011-2012

Une entreprise agricole est admissible à un maximum de 1,000 \$ par année parmi l'offre de services-conseils suivante :

Interventions	Centre-du-Québec	
	Maximum	
Gestion organisationnelle et des ressources humaines	%	\$
Plan de cogestion, organisation du travail, gestion des conflits	50	1000
Gestion technico-économique et financière	%	\$
Accompagnement pour l'implantation d'un système comptable ¹	50	1000/2 ans
Gestion d'élevage	%	\$
Conseils techniques pour productions en développement ²	70	1000
Conseils techniques pour autres productions admissibles ³	50	1000
Vérification du système et de la méthode de traite – caprin laitier	70	400
Services-conseils stratégiques - lait	50	1000
Gestion des cultures	%	\$
Dépistage et transmission des données au RAP ⁴	75	650
Suivi des cultures pour productions en développement ⁴	70	900
Suivi des cultures pour autres productions admissibles	50	900
Conseils techniques en acériculture	50	1000
Diagnostic des problèmes de drainage et planification du nivellement	50	1000
Gestion des bâtiments et des infrastructures	%	\$
Diagnostic pour Tensions parasites	50	400
Conseil techniques pour équipement et bâtiment	50	1000
Diversification des activités	%	\$
Transformation, agrotourisme, circuit court	75	1000

¹ Pour une entreprise en démarrage et en établissement ou une entreprise qui se trouve dans un secteur de production en développement ou une entreprise qui organise son système de cueillette de données pour la première fois.

² Production en développement : apiculture, certifié biologique (exclu le lait bio), bovin de boucherie, caprine, cunicole, élevage pour viande de spécialité, grands gibiers, ovine, petits fruits, viticulture.

³ Autres productions admissibles : acériculture, canneberge, horticulture ornementale, lait biologique, légumes de champs et de serre, pomme de terre, pomiculture, porcine, veau de grain/lait.

⁴ Pour le suivi de culture combiné au dépistage l'aide maximale est de **1,550\$**.

Réseau Agriconseils Centre-du-Québec
1940, rue des Pins
Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Tél. : 819 293-2552 | Téléc. : 819 293-6698
Courriel : jmaheux@agricconseils.qc.ca
Site Internet : www.agricconseils.qc.ca



Entente de partenariat MAPAQ-UPA sur les services-conseils pour un développement durable des exploitations agricoles

Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale-territoriale

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

Programme d'appui au développement des entreprises agricoles (PADEA)

Une entreprise agricole est admissible à un maximum de 10 000 \$ par année et à un maximum de 15 000 \$ pour la durée du programme :

Interventions	PADEA		Bonification réseau ⁵		2009-2013
	Maximum		Maximum		Maximum
	%	\$	%	\$	Fréquence
Transfert ou démarrage d'entreprise					
Diagnostic global	70	1 500	0	0	1x / 4 ans
Diagnostic sommaire	70	700	0	0	1x / 4 ans
Plan de transfert	60	6 000	15	1 500	1x / 4 ans
Plan de démarrage	60	6 000	15	1 500	1x / 4 ans
Accompagnement et rencontre de suivi	60	3 000	0	0	4 ans
Entreprise en vitesse de croisière					
	%	\$	%	\$	
Diagnostic global	70	1 500	0	0	1x / 4 ans
Diagnostic sommaire	70	700	0	0	1x / 4 ans
Plan d'exploitation ⁶	50	1 500	0	0	1x / an
Plan d'affaires	50	5 000	0	0	1x / 4 ans
Accompagnement et rencontre de suivi	50	1 000	0	0	4 ans

⁵ Transfert ou démarrage d'entreprise : l'agriculteur débutant doit être âgé de moins de 40 ans pour se prévaloir de la bonification de l'aide dans cette catégorie de services.

⁶ Plan d'exploitation consiste au choix suivant : élaboration d'un budget, analyse de résultats technico-économiques, analyse d'un projet d'investissement mineur, analyse du financement.

Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles

Les entreprises agricoles admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation ont accès aux bonifications suivantes :

Interventions	PADEA		Bonification réseau		2010-2015
	Maximum	Maximum	Maximum	Maximum	Maximum
Bonification de l'aide au services-conseils	%	\$	%	\$	Fréquence
Diagnostic global	70	1 500	20	428	1x / 5 ans
Plan d'actions	50	5 000	40	4 000	1x / 5 ans
Accompagnement et rencontre de suivi	50	1 000	40	800	4 ans
Conseils et suivi technique de la production	0	0	90	3 000	5 ans

Un montant forfaitaire de 500 \$ (maximum) sera accordé **au porteur du dossier pour la planification, l'organisation et la réalisation d'une rencontre multidisciplinaire**. Cette nouveauté fera l'objet d'un financement distinct dans le volet accompagnement et suivi du Programme.

Services-conseils collectifs

Les dispensateurs de services-conseils, les associations de producteurs agricoles et les organismes de développement du secteur agricole et agroalimentaire sont admissibles :

Activités collectives ⁷	%	\$
Analyse de groupe technico-économique :	100	6 750
Conférence, colloque, journée d'info, démonstration à la ferme	100	500\$/conférencier 500\$ organisation Maximum 1,000\$/activité
Réseau d'avertissement phytosanitaire : grandes cultures	100	12 000

⁷ Certains critères d'admissibilité s'appliquent. Consultez la politique de financement des activités collectives sur le site : <http://agriconseils.qc.ca/site/region/3/1/3/14> ou contactez le Réseau Agriconseils C-Q.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.